



## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **Séance du 27 septembre 2024 à 18 heures**

*Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.*

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

#### **Présents :**

Jean-François Irigoyen, maire  
Pello Etcheverry, 1<sup>er</sup> adjoint  
Patricia Arribas-Olano, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Jean-Daniel Badiola, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Nathalie Morice, 4<sup>ème</sup> adjoint  
Eric Soreau, 5<sup>ème</sup> adjoint  
Christine Duhart, 6<sup>ème</sup> adjoint  
Guillaume Colas, 7<sup>ème</sup> adjoint  
Laurence Ledesma, 8<sup>ème</sup> adjoint

#### **N°13-**

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

**Saint-Jean-de-Luz  
Animations et  
Commerces : compte  
financier 2023**

#### **Rapporteur :**

Eric Soreau, adjoint

Manuel Vaquero, Delphine de Torresgrosa, Thomas Ruspil, Serge Peyrelongue, Bruno Garraialde, Loïc Jouenne, Monique Labattut, Sylvie Dargains, Valérie Othaburu-Fischer, Manuel de Lara, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Gaëlle Lapix, Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, Hugo Maillols, conseillers municipaux en exercice.

#### **Pouvoirs :**

- Jean Luc Casteret, adjoint à M. Le Maire
- Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée à Jean Daniel Badiola adjoint
- Charlotte Loubet-Latour, adjointe Pello Etcheverry, adjoint
- Guillaume Boivin, conseiller municipal délégué à Eric Soreau, adjoint
- Béatrice Chauffard, conseillère municipale à Laurence Ledesma, adjointe
- Christine Gonzalo, conseillère municipale à Monique Labattut, conseillère municipale
- Benjamin Marcille, conseiller municipal à Patricia Arribas-Olano, adjointe

#### **Date de la convocation : 20 septembre 2024**

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Laurence Ledesma a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

## N°13 – ADMINISTRATION GENERALE

### Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces : compte financier 2023

M. Soreau, adjoint, expose :

Le comité de direction de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces a approuvé son compte financier 2023 avec les résultats présentés ci-dessous :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Total des recettes	2 039 301,47 €	53 892,50 €
Total des dépenses	2 033 174,32 €	64 324,44 €
Résultat de l'exercice 2023	6 127,15€	-10 431,94 €
Report Résultat de clôture au 31/12/2022	251 645,32 €	26 440,01 €
<b>TOTAL</b>	<b>257 772,47 €</b>	<b>16 008,07 €</b>

Il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre acte du compte financier 2023 de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces (annexe 7)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 18 septembre 2024,
- Vu l'avis du conseil d'administration de Saint Jean de Luz Animation et commerces du 4 juin 2024,
- Prend acte du compte financier 2023 de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces (annexe 7)

### Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

